

Thème 1 – Le rapport des sociétés à leur passé

Question 2 – Les mémoires : lecture historique

Cours

Étude : l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

I L'élaboration des mémoires officielles

1. En France, la négation de la guerre et des mémoires multiples

- Cette négation de la guerre est contemporaine du conflit lui-même, puisqu'officiellement, il n'y a jamais eu de "guerre" en Algérie, mais des "opérations de maintien de l'ordre" ou de "pacification" face à des "attentats" perpétrés par des "terroristes". Les médias français évoquent pudiquement "les événements" d'Algérie. Au cours des vingt années qui suivent le conflit, plusieurs lois d'amnistie sont votées, pour les anciens membres de l'OAS comme pour ceux qui ont soutenu les indépendantistes algériens. Ce qui montre la volonté des autorités françaises de tirer un trait sur cette "guerre sans nom". Pendant longtemps, c'est l'absence de mémoire officielle concernant la guerre d'Algérie qui a caractérisé la France.
- "La guerre est ensevelie", écrira l'historien Benjamin Stora. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : le traumatisme dû à la perte de l'empire colonial de la France, après la défaite humiliante de 1940 ; la violence utilisée par l'armée française en Algérie - elle ne peut être dissimulée, dans la mesure où deux millions d'appelés ont participé à la guerre -, violence qui remet en cause les valeurs mêmes de la République ; le contexte des Trente Glorieuses, dans lequel la poursuite du développement économique de la France l'emporte sur les autres préoccupations ; le choix du régime gaulliste de "l'oubli officiel", enfin, qui décide d'enterrer les événements les plus troubles du conflit - comme le massacre d'octobre 1961, par exemple, ou celui du métro Charonne en 1962 - au profit de la réconciliation nationale.
- Les mémoires existent pourtant, au cours de cette période, même si elles ne sont pas reconnues par la mémoire officielle. Celle des 900 000 "pieds-noirs" rapatriés d'Algérie, celle des combattants français - militaires et appelés, ceux qui ont subi la guerre comme ceux qui ont été blessés dans leur sens moral par la répression - celle des harkis, les supplétifs algériens de l'armée française réfugiés en France et qui s'entassent dans des camps de transit, celle des nationalistes de l'OAS, etc. Mais ces mémoires, parfois contradictoires, ne sont pas structurées et ne s'expriment pas officiellement. Il va sans dire que même si certains historiens commencent des travaux de recherches sur la période, celle-ci est pour l'essentiel occultée dans les manuels d'histoire.

2. En Algérie, une mémoire officielle au service du régime

- De l'autre côté de la Méditerranée, la mémoire du conflit est confisquée et instrumentalisée par le seul FLN au pouvoir. Il impose la vision d'une guerre de libération nationale menée sous sa seule direction et passe sous silence les dissensions : ainsi, les 10 000 victimes du conflit interne contre les indépendantistes du Mouvement National Algérien (MNA) de Messali Hadj sont passées sous silence. De même, la lutte pour le pouvoir entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et le

Bureau national du FLN est effacée, tout comme l'élimination de certains chefs historiques du FLN (Mohammed Boudiaf), sous la présidence de Ahmed Ben Bellah, puis après le coup d'Etat de 1965.

- L'Etat algérien tait également les massacres de civils européens qui ont été perpétrés pendant le conflit et à son issue - les massacres d'Oran -, les attentats contre des lieux publics érigés en tactique de guerre, tout comme il nie la participation des berbères de Kabylie au nom de l'arabité du pays. Bien entendu, le massacre systématique des harkis qui n'ont pas pu trouver refuge en France, en dépit des accords d'Evian qui devaient assurer leur protection, n'a pas sa place dans le discours officiel. Celui-ci se résume donc à une lutte héroïque de libération nationale menée par tout un peuple uni derrière le FLN.
- Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'historiographie algérienne de la guerre se cantonne à cette version. La dictature de Houari Boumediene, puis la contestation du régime par la jeunesse et par les mouvements islamiques empêchent toute avancée scientifique sur la question de la guerre, qui conserve à travers les manuels et les commémorations un statut de mythe fondateur sans nuance. L'écriture de l'histoire est entièrement contrôlée par l'Etat jusqu'au début des années 1990.

3. En France, des premiers témoignages discordants et les premiers travaux d'historiens

- En France, les premiers témoignages s'inscrivant en rupture avec la mémoire officielle apparaissent dès les années 1960, malgré la censure. Le livre d'Henri Alleg sur la torture, *La Question* (1958), est immédiatement interdit, mais d'autres écrits politiques paraissent, de plus en plus nombreux. En 1960, le Manifeste des 121, "Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie", est publié par des intellectuels, des universitaires et des artistes. Le journal communiste *L'Humanité* se réjouit ouvertement de l'indépendance de l'Algérie et de la signature des accords d'Evian dans sa Une. Des intellectuels comme Jean-Paul Sartre dans la revue *Les Temps modernes*, ou comme François Mauriac, dans *L'Express*, dénoncent les exactions de la police et de l'armée française.
- La contestation du discours officiel passe également par le tournage d'œuvres cinématographiques comme *La Bataille d'Alger* (1966), un film franco-algérien réalisé par Gillo Pontecorvo, *Avoir 20 ans dans les Aurès* de René Vautier (1972) ou *RAS*, d'Yves Boisset (1973). Ces œuvres ne cachent rien de la réalité des combats et de la répression, ou des états d'âmes des appelés confrontés à un conflit qu'ils subissent sans l'avoir choisi. Là encore, ces films se heurtent à la censure et ne parviennent guère à toucher un large public.
- Les premiers travaux d'historiens sont également publiés dans les années 1960-1970. Ils sont largement relayés par les articles des journaux. Ainsi, le premier tome de *La guerre d'Algérie*, du journaliste Yves Courrière paraît en 1968 et connaît un succès considérable. L'auteur est accusé d'avoir fondé son travail sur une quantité limitée de témoignages, mais son succès montre que le grand public attend une véritable histoire du conflit. En 1972, l'historien Pierre Vidal-Naquet est le premier à publier un travail consacré à la torture, dans *La Torture dans la République*. D'autres travaux paraissent, mais les historiens se heurtent à la difficulté d'accès aux archives.

II La remise en cause des récits nationaux et les évolutions récentes

1. La rupture des années 1980-1990

- Les associations d'anciens combattants, de pieds-noirs, de harkis, etc., militent pour que leur situation soit reconnue. De même, des groupes politiques remettent en question le discours officiel et transmettent la mémoire des événements qui sont passés sous silence. Dès les années 1970, puis dans les années 1990, les harkis puis leurs enfants s'insurgent contre leur isolement, puis pour dénoncer le fait qu'ils ne sont pas reconnus par l'Etat français. De leur côté, les pieds-noirs forment un lobby important dans plusieurs régions du Midi de la France où ils ont un poids électoral important. La montée du Front national en France, qui accueille de nombreux nostalgiques de l'Algérie française, entraîne également la constitution d'un mouvement antiraciste auquel participe la génération des " Beurs ". En 1983, la guerre d'Algérie est pour la première fois intégrée dans les programmes scolaires.
- Au cours des années 1990, les témoignages, les publications, les documentaires et les fictions se multiplient sur la guerre d'Algérie, qui cesse d'être un tabou dans la société française. Les mémoires se libèrent, trente ans après la fin du conflit. Mais ce sont des mémoires éclatées, contradictoires, issues des différents acteurs du conflit. Cette "accélération mémorielle" (Stora) est accompagnée par la presse, qui redécouvre les événements les plus marquants de la période, parfois sur le mode de la contrition et de la repentance ("La France face à ses crimes en Algérie", titre Le Monde en 2001). Le procès de Maurice Papon, en 1997, remet sur le devant de la scène les événements d'octobre 1961, qui trouvent leur place dans les manuels scolaires.
- Pendant la même période, l'Algérie est déchirée par une cruelle guerre civile, après avoir affronté la révolte des berbères (1980) et des jeunes (1988). L'Etat est en guerre contre les islamistes radicaux, qui présentent leur lutte comme une continuité de la guerre de libération nationale de l'Algérie. L'histoire officielle demeure, mais le contexte n'est plus à l'unanimité des Algériens soudés derrière le FLN. D'autre part, des historiens algériens commencent à s'emparer du sujet, parfois en collaboration avec leurs homologues français, et sortent de la sphère du discours officiel malgré la censure et les difficultés à sortir de la " victimisation ", pourtant nécessaire pour accomplir un travail d'historien.

2. Les Etats français et algérien et la guerre d'Algérie

- Face aux demandes d'expression des mémoires de la guerre, la France répond par des commémorations, des discours, des prises de position, etc. En 1999, l'Etat reconnaît que la France a bien mené une "guerre" en Algérie. Trois ans plus tard, le président Chirac inaugure le mémorial de la guerre d'Algérie, Quai Branly. Mais la réponse à des exigences de reconnaissance de mémoires éclatées entraîne des polémiques : en 2005, un projet de loi visant à reconnaître la place des harkis entraîne une levée de boucliers parce que le texte - qui est finalement retiré - mentionne le " rôle positif " de la présence française en Afrique du Nord. En 2007, une journée d'hommage aux harkis est instaurée, de même qu'une commémoration nationale pour les victimes de la guerre. Mais la présence sur le sol français de l'ensemble des groupes réclamant que leur mémoire soit reconnue brouille la distinction mémoires/histoire et rend le travail des historiens et des enseignants difficiles sur le sujet, qui doivent prendre en considération cette "guerre des mémoires" tout en opérant une distanciation avec celles-ci pour aborder la guerre comme ses mémoires en tant que sujet d'étude.
- En Algérie, le discours officiel demeure sans nuance : la France est l'unique responsable

des violences perpétrées en Algérie pendant la guerre, et seules une reconnaissance de cette interprétation et des excuses de l'Etat français pourraient ouvrir la voie d'une véritable amitié franco-algérienne. Les appels de la France à laisser les historiens faire l'histoire de la guerre d'Algérie se heurtent à une fin de non-recevoir - de la part des autorités algériennes, ce qui ne signifie pas que des historiens algériens n'ont pas entamé un travail historique détaché de la position officielle du régime. La polémique sur la guerre d'Algérie prend même une dimension internationale lorsque le Premier ministre turc Erdogan évoque le " génocide " perpétré par les Français en Algérie pour protester contre l'annonce de la France de reconnaître officiellement le génocide arménien.

3. Les approches historiques récentes

- En France, les travaux des historiens continuent de se concentrer sur les mémoires de la guerre. Des témoignages multiples et inédits servent de matériaux aux analyses historiques portant sur les appelés, leur rapport à la violence, le déni du passé, etc. Les études portent également sur les combattants du FLN, les harkis, les rapatriés d'Algérie. En bref, les historiens français travaillent sur les mémoires sans pour autant endosser un rôle d'arbitres. Comme l'a dit Paul Ricoeur, "à l'histoire revient le pouvoir d'élargir le regard dans l'espace et le temps, la force de la critique dans l'ordre du témoignage, de l'explication et de la compréhension, et plus que tout l'exercice de l'équité à l'égard des revendications concurrentes des mémoires blessées et parfois aveugles au malheur des autres."
- En Algérie, la mainmise du pouvoir sur l'histoire de la guerre est ébranlée. Ainsi, l'historien franco-algérien et ancien membre du FLN Mohammed Harbi critique les procédés du gouvernement algérien qui bloque l'accès aux archives sur la guerre d'Algérie. Il dénonce les crimes de la colonisation, mais déplore que ceux du FLN soient encore occultés, empêchant ainsi les historiens de faire leur travail. Anouar Benmalek, un autre historien franco algérien, n'hésite pas à mettre les violences du FLN en parallèle avec les massacres dont le FIS s'est rendu responsable dans les années 1990. Ces historiens ne remettent pas en question la légitimité de la guerre de libération nationale, mais demandent à "assainir" le passé en faisant toute la lumière sur l'ensemble des événements qui se sont déroulés.
- De plus en plus, les historiens des deux rives de la Méditerranée travaillent sur les mémoires de la guerre d'Algérie indépendamment des pressions des Etats et des groupes mémoriels. Les travaux communs - publications, colloques, débats - se multiplient pour construire une histoire franco-algérienne de la guerre qui, sans nier les mémoires, se fixent pour objectif de dépasser leur affrontement afin de construire une histoire partagée, tout en répondant à la demande sociale, éthique et politique dont ils ne peuvent faire abstraction, puisqu'elle est l'un des principaux enjeux de leurs travaux.

ANNEXES (documents à étudier en classe)

Document 1 : la Charte d'Alger (1964), une mémoire officielle algérienne (extraits)

Contrairement donc à ce qu'affirment les historiens de la conquête, l'Etat algérien disposait d'une armée et d'un appareil administratif et judiciaire et entretenait des rapports diplomatiques avec les puissances étrangères. Les dissertations sur le caractère nécessaire de la colonisation, sur la "colonisabilité" du peuple algérien, constituent une mystification grossière, car l'Algérie, au même titre que d'autres pays européens de l'époque ayant son niveau de développement, possédait les aptitudes lui permettant de s'engager par une autre voie dans la direction du progrès. La colonisation a mis un terme aux possibilités de développement propre du peuple algérien. Loin de précipiter son évolution, elle l'a au contraire retardée et rendue plus douloureuse. [...]

L'extermination des populations, le pillage de leurs ressources, la violence inhumaine qui se déchaîne contre la paysannerie algérienne, donnent un coup d'arrêt au développement de l'économie algérienne dans les villes et dans les campagnes provoquent d'énormes pertes en hommes. Les forces obscurantistes représentées par d'anciens féodaux ou une nouvelle féodalité administrative joignent leurs efforts à l'opresseur pour sauver leurs privilèges ou en acquérir de nouveaux. [...]

Les faits sont probants. Ni la guerre d'extermination menée par l'impérialisme, ni les destructions massives et les regroupements de population, ni les prisons et les camps, ni les erreurs des dirigeants n'ont entamé la volonté du peuple algérien de soutenir et de nourrir le combat libérateur.

Document 2 : la mémoire des rapatriés d'Algérie



Le Coup de Sirocco est une comédie dramatique d'Alexandre Arcady sortie en 1979 consacrée à l'exode des Pieds-Noirs à la fin de la guerre d'Algérie. Le film raconte l'arrivée à Paris de la famille Narboni, Français d'Algérie rapatriés en métropole.

Document 3 : un aspect de la mémoire des combattants français

En Algérie, l'armée française s'est trouvée aussi confrontée à une forme de guerre radicalement nouvelle, directement issue de la pratique marxiste-léniniste. Celle-ci consiste en particulier à prendre en otage la population civile et à la mettre en première ligne. Non seulement elle ne distingue plus les combattants des civils, mais elle contraint par la

terreur les civils à dissimuler, protéger, assister les combattants et à les faire adhérer à la cause de leurs bourreaux.

Face à cette menace mortelle, les autorités politiques ont confié à l'armée la charge de réduire l'adversaire et de protéger la population par tous les moyens et dans les délais les plus brefs. Sans aucune autre directive, l'armée française a mené son combat avec une totale efficacité dans l'honneur et la dignité. Certains, pendant la bataille d'Alger en particulier, ont été confrontés à un dilemme : se salir les mains en interrogeant durement de vrais coupables ou accepter la mort certaine d'innocents. S'il y eut des dérives, elles furent marginales et en contradiction même avec les méthodes voulues et les objectifs poursuivis par la France et son armée ; alors que c'est au nom de leurs principes de guerre que les terroristes et même les combattants du FLN mutilaient et massacraient par l'attentat et l'assassinat femmes, enfants, population civile tant algérienne qu'européenne.

Manifeste publié en 2000 par 521 officiers généraux ayant servi en Algérie (extraits).

Document 4 : la mémoire du 17 octobre 1961



Timbre édité par la poste algérienne le 17 octobre 2011.

Document 5 : extraits du discours du Président Jacques Chirac devant le Parlement algérien, Alger, 3 mars 2003

Quelle émotion pour moi de voir aujourd'hui les parlementaires algériens m'accueillir au Palais des Nations, à quelques kilomètres de cette baie de Sidi Ferruch où, il y a 173 ans, a commencé la présence française. Quelle preuve de notre volonté d'assumer ensemble notre passé commun ! Nos deux histoires ont été liées pendant 132 ans. C'est pourquoi je souhaite ici rendre solennellement hommage à tous ces enfants d'Algérie qui, en 1914-1918, puis en 1939-1945, ont participé, en sacrifiant leur vie, à la défense et à la victoire finale de la France, de ses alliés et du monde libre. [...]

Oui, nos deux peuples ont une histoire commune, avec ses ombres et ses déchirures, mais aussi avec ses pages de vie et d'harmonie. [...] Ce passé complexe, douloureux, nous ne devons ni l'oublier, ni le renier. [...]

[Nos] liens sont également ceux de l'Islam, la deuxième religion en France. Je voudrais dire combien nous partageons la vision d'un Islam tolérant, ouvert aux autres religions, attentif aux églises chrétiennes d'Algérie, avec lesquelles vous avez su préserver des liens de confiance, de respect, d'amitié. En visite dans votre pays, je veux saluer les musulmans

d'Algérie, mais aussi, bien sûr, les musulmans de France. Ils savent que la France tient au respect des consciences et à la sérénité des lieux de culte. A toutes ces femmes et tous ces hommes qui vivent leur foi au travers d'un islam ouvert sur le monde, j'adresse un message d'amitié, d'estime et de respect. [...]

Document 6 : histoire et mémoire, un enjeu diplomatique

Abdelaziz Bouteflika a de nouveau demandé, jeudi 18 mai, des "excuses officielles" à la France, en préalable à toutes "autres relations d'amitié" entre les deux pays.

"Il est aujourd'hui de notre devoir envers le peuple algérien et les chouhada (martyrs), de réclamer des excuses officielles de la part d'une nation dont la devise révolutionnaire a de tout temps été liberté, égalité, fraternité", a affirmé Abdelaziz Bouteflika. Il s'agissait d'un message écrit, que le ministre des moudjahidine (anciens combattants) Mohamed Cherif Abbas a lu au nom du président à Mostaganem (355 km à l'ouest d'Alger).

Le président algérien appelait l'Etat français à "assumer pleinement ses responsabilités historiques, s'il était véritablement mu par une sincère volonté d'ouvrir une nouvelle page et de jeter les bases d'une amitié authentique bannissant toute forme de rancœur et de ressentiment". Il faisait référence au traité d'amitié franco-algérien, dans l'impasse depuis la polémique française sur le "rôle positif de la colonisation", en février.

Mardi, la France avait estimé que le rôle des deux Etats, sur la question de la colonisation de l'Algérie (1830-1962), devait se limiter à "faciliter" le travail des historiens. "Laissons aux historiens le soin d'écrire l'Histoire et laissons au temps celui d'apaiser les douleurs", avait déclaré, à l'Assemblée nationale, la ministre française déléguée aux Affaires européennes, Catherine Colonna. Elle réagissait à la dernière demande d'excuses officielles d'Abdelaziz Bouteflika, le 8 mai, date anniversaire des massacres commis par l'armée française dans l'est algérien, en 1945. Il "eut sans doute mieux valu", avait-il affirmé, que la France "présente ses excuses" pour son "oppression colonialiste", qualifiant ces excuses de "droit élémentaire de l'Etat-Nation algérien".

Le Nouvel Observateur, 18 mai 2006.

4. Document 7 : stèle à la mémoire des harkis, Rivesaltes

En octobre 1962, 8 000 harkis séjournent au camp de transit de Rivesaltes. La stèle est inaugurée en décembre 1995.



5. Document 8 : les difficultés de l'historien

Ce matin là, il y avait un drôle de courrier dans ma boîte aux lettres : un petit cercueil en bois dans une grande enveloppe beige. La veille j'avais eu la surprise désagréable d'entendre sur mon répondeur téléphonique une voix d'homme qui psalmodiait des versets

du Coran. Les jours suivants commencèrent des coups de téléphone, avec, au bout du fil, seulement le silence et le souffle d'une respiration. [...]

D'où venaient les menaces contre moi ? Des islamistes, qui connaissaient mon parcours d'intellectuel laïc, juif de gauche ? Du pouvoir algérien de l'époque, qui voyait d'un mauvais œil mes déclarations en faveur de la démocratie dans ce pays ? Des activistes d'extrême droite déguisés en intégristes musulmans, et qui ne supportaient plus mes travaux montrant la nature inégalitaire du système colonial ? Les services de police ne sont jamais parvenus à identifier l'origine de ces menaces. L'absence de revendications claires et de signatures d'auteurs rendait le chantage inquiétant, le danger bien présent.

Benjamin Stora, *Les Guerres sans fin*, Stock, 2008.